

Réf: Dossier N° 069079

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE COMMERCIALISATION
DE MATERIELS AGRICOLES ET DIVERS »

Siège social Abidjan, Marcory, Marcory, Lot 89, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 05/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE

COMMERCIALISATION DE MATERIELS AGRICOLES ET DIVERS »

Objet : Vente de matériels agricoles. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, Marcory, Lot 89, Ilot 12

Dirigeant(s) : M AKANBI MAMADOU ISOLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00383 du 24/01/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02639/GTCA/RC/2022 du 24/01/2022

